Montreuil, le 14 février 2017

Mme Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Mme Myriam EL KHOMRI
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

M. Jean-Michel BAYLET
Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

N/Réf : BT/AT
N°44 - 14/02/2017

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le mardi 21 mars 2017

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Le 21 mars prochain, la CGT organise une journée d'action sur les enjeux de politique industrielle.

L'industrie est en déclin depuis trente ans. Aujourd'hui, la production industrielle atteint à peine 10 % du produit intérieur brut (PIB), contre 16 % en moyenne dans la zone euro. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. La France importe 60 % de ses produits industriels.

Les causes de ce déclin industriel sont nombreuses :
• La primauté donnée à la financiarisation de la gestion des entreprises industrielles depuis quarante ans ;
• Les choix politiques et économiques des gouvernements qui se sont succédé : politiques d'austérité, recherche forcenée de la baisse du « coût du travail » conduisant aux délocalisations et à l'externalisation des activités ;
•Lle dumping social, fiscal et environnemental ;
• Le détournement des richesses créées par les travailleurs au profit des actionnaires et au détriment des investissements productifs, de la recherche-développement, du renouvellement des savoir-faire et de la qualification des salariés.

Pour la CGT, l'industrie est indispensable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transport, éducation, santé, culture). Il faut produire autrement et mieux, ce qui implique de rompre avec la logique de développement libéral. Il est urgent d'agir pour un développement humain durable, de mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, de produire des objets durables et réparables.

… / …

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.spterritoriaux.cgt.fr - email : fdsp@cgt.fr

Personnel actif et retraité des communes, départements, régions, intercommunalités, services départementaux d'incendie et de secours, du logement social, du secteur privé de l'eau et de la thanatologie

Le système bancaire et financier doit être au service du développement de l'industrie, ce qui implique d'inverser la logique actuelle où c'est l'industrie qui est au service de la finance. Cela nécessite de rompre avec les politiques actuelles, où le patronat est inondé sans aucun contrôle d'aides publiques et d'exonérations fiscales et sociales inefficaces (comme le CICE ou le CIR). Une réforme fiscale ambitieuse est indispensable. Enfin, il faut mettre le système bancaire et financier au service du développement industriel, notamment en créant un pôle financier public pour favoriser l'emploi et impulser un développement solidaire des territoires.

Prétendre développer une industrie du futur tout en laissant fermer les sites industriels les uns après les autres est une dangereuse illusion. Il faut investir pour moderniser les usines et l'appareil productif. Il faut anticiper les mutations technologiques pour transformer les emplois, garder la maîtrise technologique des savoir-faire et des compétences, diminuer le temps de travail et améliorer les conditions de travail.

Le développement d'une industrie moderne suppose des services publics de qualité en matière d'éducation, de recherche, de santé, de transport, etc. Il faut des services publics forts dans tout le pays, pour contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire. La dépense et la commande publiques sont des leviers puissants pour créer des emplois et lutter contre le fléau du chômage. Les politiques d'austérité, la réforme territoriale, celles de l'État et de l'hôpital sont des outils d'adaptation de l'action publique aux impératifs du capital, au détriment des besoins des usagers et des conditions de travail et d'emploi des agents. Ces politiques sont partout en échec et provoquent chômage, paupérisation, désindustrialisation, affaiblissement de la cohésion sociale. Il est urgent de rompre avec cette orientation destructrice.

Mener une politique industrielle ambitieuse implique enfin de développer les droits d'intervention des salariés, dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et pas seulement dans l'industrie. Les salariés doivent bénéficier d'une représentation collective effective, quelle que soit la taille de l'entreprise. Il faut strictement réglementer la sous-traitance et instituer une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants. Les comités d'entreprise doivent avoir un droit de veto sur les plans de suppression d'emplois. Les aides publiques aux entreprises doivent être contrôlées et conditionnées, notamment à l'emploi et à l'investissement productif.

C'est sur la base de ces objectifs que la Fédération CGT des Services publics s'engage dans la journée d'action du 21 mars.

Afin de permettre aux personnels de notre champ fédéral de participer aux initiatives de mobilisation qui seront organisées, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du 21 mars, couvrant l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Nous vous adressons, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général